

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

MONOGRAPHIE COMMUNALE DES AGUEGUES

Consultant

DJENONTIN Ignace

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

Mars 2006

MONOGRAPHIE COMMUNALE DES AGUEGUES

SOMMAIRE

Sigles et abréviations.....	5
Remerciement.....	8
Introduction.....	9
<u>CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF</u>	11
1.1 Cadre physique.....	11
1.2 Cadre Administratif	13
<u>CHAPITRE II POPULATION</u>	14
2.1 Etat de la population.....	14
2.2 Mouvements de la population	16
2.3 Ménages.....	18
2.4 Ethnies.....	18
2.5 Religions.....	19
2.6 Habitat.....	19
<u>CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE</u>	20
3.1 Pouvoir politique traditionnel	20
3.2 Pouvoir politique moderne	20
3.3 Les différentes formes de mariage	20
3.4 Place de la femme dans la société	20
<u>CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES</u>	21
4.1 Agriculture	21
4.2 Elevage	22
4.3 Mouvements commerciaux	24
4.4 Pêche.....	24
4.5 Emploi.....	25
4.6 Energie et eau	26
4.7 Transport et communication	26
4.8 Tourisme et hôtellerie.....	27
4.9 Autres services	27
<u>CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX</u>	28
5.1 Santé.....	28
5.2 Action sociale.....	30
5.3 Education.....	30
5.4 Arts, culture, sports et loisirs	32
5.5 Autres secteurs.....	32
<u>CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES</u>	33
6.1 Evolution du budget communal.....	33
6.2 Recettes	33
6.3 Dépenses.....	33

<u>CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE</u>	34
<u>CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES</u>	42
<u>CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET</u>	43
<u>CONCLUSIONS GENERALES</u>	44

SIGLES ET ABREVIATIONS

A D E P I B	Association pour le Développement et la Promotion des Initiatives de Base
A D E S C A	Association de Développement Economique et Social de la Commune des Aguégus
A D I L	Association pour le Développement des Initiatives Locales
A E V	Adduction d'Eau Villageoise
A G e F I B	Agence de Financement des Initiatives de Base
A P E	Association des Parents d'Elèves
A V P	Association Ville Propre
B C G	Bacille Calmette Guérin
C A	Chef d'Arrondissement
C A C D S	Centre d'Animation Communautaire pour le Développement Social
C A R D E R	Centre d'Action Régionale de Développement Rural
C A R E	Care International
C B	Commandant de Brigade
C B A E	Chef Bureau des Affaires Economiques
C B A F	Chef Bureau des Affaires Financières
C C	Conseiller Communal
C E S E	Centre d'Eveil et stimulation des Enfants
C G / A E V	Comité de Gestion des Adduction d'Eau Villageoises
C I P C R E	Cercle International pour la Promotion de la Création
C L C A M	Caisse Locale de Crédits Agricoles Mutuels
C M	Comité de Modernisation
C O G E A	Comité de Gestion des centres de santé d'Arrondissement
C O G E C	Comité de Gestion Communal des Centres de Santé
C P S	Centre Promotion Sociale
C R E P	Caisse Rurale d'Epargne et de Prêt

C S A	Centre de santé d'Arrondissement
C V	Chef de Village
C/C S	Chef de la Circonscription Scolaire
Ce R P A	Centre Régional pour la Promotion Agricole
CSC/CSCOM	Centre de Santé Communal
D D E	Direction Départementale de l'Enseignement
D D H U	Direction Départementale de l'Habitat et de l'Urbanisme
D S R P	Document de Stratégies d de Réduction de la Pauvreté
D T C	Diphthérie Tétanos Coqueluche
F O C A	Fonds d'Aide à la Culture et à l'Artisanat
F P M	Forage Public Moderne
FODEFCA	Fonds de Développement de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage
G T Z	Coopération Technique de la République Fédérale d'Allemagne
I E C	Information Education et Communication
I N S A E	Institut National des Statistiques et de l'Analyse Economique
IDEPECHE	Institut de Développement de la Pêche
M A E P	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
M C A T	Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme
M E H U	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
M F P S S	Ministère de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité
M O S	Matrice d'Orientations Stratégiques
O N G	Organisation Non Gouvernementale
O P	Organisation Paysanne
O P T	Office des Postes et Télécommunications
P A D E A R	Programme d'Assistance du Développement. du secteur de l'alimentation en Eau potable et Assainissement du milieu Rural
P A D M E	Programme d'Appui au Développement des Moyennes et Petites Entreprises

P A D P P A	Projet d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale
P A D R O	Projet d'Appui au Développement Rural de l'Ouémé - Plateau
P A D S A	Projet d'Appui au Développement du Secteur Agricole
P A G	Programme d'Action du Gouvernement
P A M	Programme Alimentaire Mondial
P C I M E	Prise en Charge Intégrée de la Mère et de l'Enfant
P D C	Plan de Développement Communal
P D R T	Programme de Développement des Racines et Tubercules
P F A	Paralysie Flasque Aigue
P I P	Programme d'Investissements Publics
P N L P	Programme Nationale de Lutte Contre le Paludisme
PASAN	Programme Pilote d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PROCHILD	Protection des droits de l'enfant
PRODECOM	Programme d'appui au Démarrage des Communes
R C P A	Responsable Communal de la Promotion Agricole
R G P H	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
S A S D E	Stratégie d'Accélération, de Suivi du Développement de l'Enfant
S B E E	Société Béninoise d'Electricité et d'Eau
S N V	Organisation Néerlandaise pour le Développement
S O P	Spécialiste des Organisations Paysannes
T V A	Taxe sur Valeur Ajouté
U C G F	Union Communale des Groupements des Femmes
U C P	Union Communale des Producteurs
U V S	Unité Villageoise de Santé
V A R	Vaccin Anti-Rougeoleux
VIH/SIDA	Virus Infectant Humain / Syndrome Immuno Déficience Acquis

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune des Aguégus.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune et ses Adjoints, au Conseil communal, au Secrétaire Général de la commune et aux Responsables des services techniques pour leur disponibilité et leur contribution.

INTRODUCTION

C'est dans le cadre de l'étude sur « *Le rôle des Communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses* » que s'inscrit l'élaboration de la monographie économique communale ; en effet c'était l'un des multiples produits attendus de cette étude commanditée par la Mission de Décentralisation et PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes)

Le Consultant responsable a mené l'étude monographique conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- D'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune et par
- Interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- Interview avec des groupes/focus-groups ; (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.)

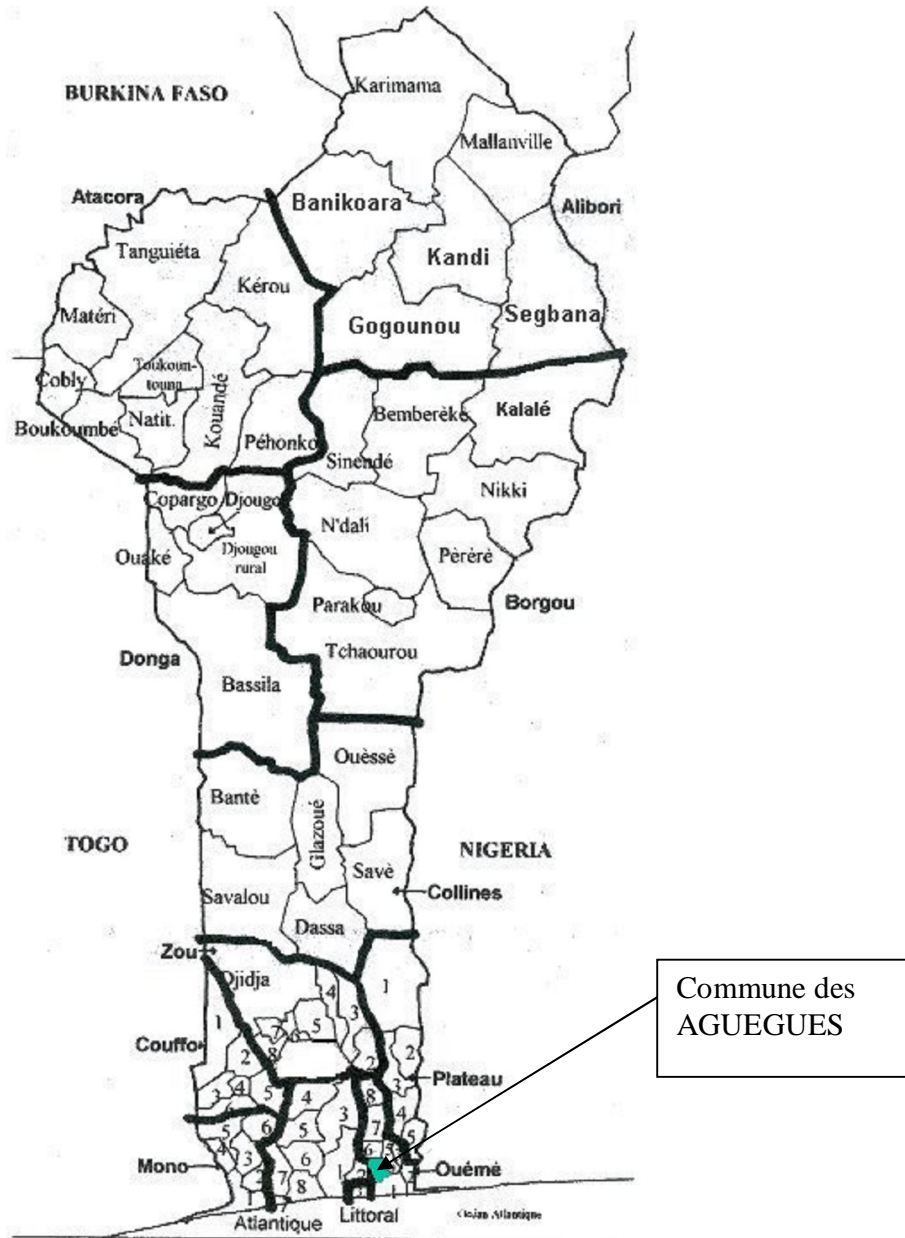
Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente ;
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles et/ou disponibles.

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version susceptible d'être améliorée.

Localisation des AGUEGUES en République du Bénin (carte)



CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

1.1. Cadre physique

1-1-1 Situation géographique

La commune lacustre des Aguégus, avec une superficie de cent trois (103) km², est située au sud-ouest du département de l'Ouémé à la même latitude que la municipalité de Porto-Novo.

C'est un ensemble d'îlots d'accumulation alluviale logé dans la partie basse du fleuve Ouémé submergé par les crues de trois à cinq mois par an et limité :

- Au nord par les communes de Dangbo et d'Akpro-Misséré
- Au sud par le lac Nokoué et la commune de Sèmè-Podji
- A l'est par la lagune de Porto-Novo et la municipalité de Porto-Novo
- Et à l'ouest par le lac Nokoué et la commune lacustre de Sô-Ava.

L'espace habité s'étend sur environ 500 m de large le long du fleuve Ouémé et est sujet à des inondations saisonnières pendant les crues (Août à Novembre) où toute la commune devient véritablement lacustre.

1-1-2 Climat

La commune lacustre des Aguégus présente un climat de type tropical humide caractérisé par deux (02) saisons de pluies et deux (2) saisons sèches d'importance inégale.

- une grande saison de pluies (avril à juillet) ;
- une petite saison sèche (août à septembre) ;
- une petite saison de pluie (octobre à novembre) et enfin une grande saison sèche (décembre à mars).

Aux vues des conditions climatiques de la commune, la meilleure saison touristique couvre la période allant de décembre à mars et d'août à mi-septembre.

1-1-3 Le relief

Le relief est caractérisé par 2 niveaux d'altitude allant graduellement du Sud au Nord. Aux Aguégus, on rencontre des plaines composées de bas-fonds inondables, traversées par le fleuve Ouémé et ses affluents dont les bords constituent des bourrelets de terres où vivent les populations. C'est la véritable basse vallée de l'Ouémé.

1-1-4 Les sols

La commune des Aguégus a des sols hydromorphes à argile noire aptes à l'agriculture. Ces sols reçoivent annuellement des dépôts alluvionnaires lors de la crue qui maintiennent sa fertilité.

1-1-5 Géologie

La commune des Aguégus regorge de plusieurs carrières de sable fluvial, d'argile noire de poterie et des bas-fonds agricoles. L'exploitation de ces ressources n'est pas encore bien organisée bien qu'elles constituent un atout pour les populations en matière des travaux de construction des habitations et des ouvrages, des œuvres artisanales de poterie, de production de contre saison, etc.....

1-1-6 Réseau hydrographique

Le principal cours d'eau qui traverse les Aguégus est le delta de l'Ouémé. Notre commune constitue le bourrelet de terre et les vastes plaines de bas-fonds marécageux qui séparent la lagune de Porto-Novo et le lac Nokoué. Le grand canal de Totchè est sa ligne de démarcation au Sud avec la Commune de Sèmè-Podji

1-1-7 Végétation

La végétation est caractérisée exclusivement de graminée avec par endroits quelques îlots forestiers essentiellement constitués d'arbres, de palmiers à huile, d'acacia et de palétuviers.

1-1-8 Faune sauvage

Elle est très dense et composée d'oiseaux migrateurs, de reptiles sauriens et ophidiens, des bubales des bas-fonds marécageux, des oiseaux palmipèdes et toutes catégories de poissons. La création d'un zoo serait un potentiel atout pour la commune et aussi pour préserver ces espèces.

1-2 Cadre Administratif

1-2-1 Evolution administrative

La fondation des Aguégus se situerait vers le 17e siècle par le Roi Sô-Holu AGBANLINZE venu d'Adja-Houngnon.

Erigé en Canton dès la colonisation, ses principaux chefs sont Sovi Guidi et KEKO Bakari - Yêdé avant d'être transformé en Arrondissement en 1966 puis en District lacustre (ex sous préfecture) en 1978.

Ce n'est qu'avec la réforme administrative de 1999 (loi N° 97-028 du 15 janvier 1999) que ce territoire a pris l'appellation de Commune des Aguégus.

Cette commune compte 21 villages répartis en trois arrondissements :

- L'arrondissement d'Avagbodji avec six (06) villages et une population de 8 668 habitants
- L'arrondissement de Houédomè avec sept (07) villages et une population de 8.309 habitants
- L'arrondissement de Zoungamè avec huit (08) villages et une population de 9 673 habitants.

1-2-2 Services techniques, administratifs et partenaires au développement

On dénombre dans la commune des Aguégus :

- dix huit (18) écoles primaires avec 108 salles de classe réparties en groupes pédagogiques ;
- deux (02) Collèges d'Enseignement général (C E G);
- quatre (04) Centres de santé ;
- dix huit (18) centres d'Alphabétisation des jeunes et des adultes ;
- un (01) Centre Communal de Promotion Agricole (CeCPA) ;
- un (01) bureau de Gendarmerie nationale ;
- une (01) Circonscription scolaire ;
- un (01) centre de promotion sociale (CPS) ;
- trois (03) Bureaux d'arrondissement ;
- un (01) Bureau des services de la mairie.

Les partenaires au développement sont constitués par quelques ONG (06 notamment) et des projets de gouvernement qui interviennent dans les villages. A l'heure actuelle, ces projets sont : le PADRO, le PADPPA, le PASAN et le PADEAR-GTZ.

1-2-3 Coopération décentralisation

En matière de coopération décentralisée, tout ce qu'on peut retenir est que la commune des Aguégus fait partie de la Zone sanitaire PAS (Porto-Novo, Aguégus - Sèmè-Podji) ; de la Communauté de la vallée de l'Ouémé ; de la Communauté de la Basse et moyenne vallée de l'Ouémé et de la Communauté des Communes de l'Ouémé.

CHAPITRE II : POPULATION

2-1- Etat de la Population

Le 3^{ème} recensement de la population en 2002 a constaté un taux d'accroissement de la population de cette commune de l'ordre de 2,25% par rapport au second recensement. Ce qui fait une population de 26.650 habitants dont 50% de femmes.

Par arrondissement cette population se répartit ainsi que suit :

Avagbodji : 8668 habitants ; Houédomè : 8309 habitants et Zoungamè : 9673 habitants.

La densité fait 259 habitants au km² et la commune n'a pas de zone urbaine : toute la population est rurale.

La population de la commune lacustre des Aguégus est estimée aujourd'hui (2006) à plus de 27 000 habitants.

2-1-1 Historique du peuplement

En matière d'aperçu historique, il y a lieu de noter qu'il existe très peu d'écrits sur les mouvements migratoires des populations de pêcheurs installés aux Aguégus. Néanmoins, en se référant à la tradition orale, l'on peut établir le peuplement de cette localité comme suit :

Le fondateur des Aguégus reste incontestablement le roi Sôholou Agbanlinze, intronisé roi des « toffinous » par Dê-Hakpon sur les consignes de son père Tê-Agbanlin, originaire lui-même d'Adjahoungon (Tado). Sôholou arriva avec les premiers migrants dans le delta du fleuve Ouémé vers la moitié du XVII^{ème} siècle et se fixa d'abord à Ahouansori-Ague (périphérie nord de Cotonou) ensuite à Sô-Ava et enfin sur le territoire actuel des Aguégus.

Quant à l'origine de ce nom Aguégués, les informations recueillies ne sont pas concordantes. Toutefois, la version la plus vraisemblable indique que « Aguégués¹ » veut dire « egni do nake mavo, Aguégués non kpo ayi » ou encore « nake madouvo Aguégués man non yi adome » (petit bois frais ayant servi à nouer le fagot de bois est toujours épargné du feu).

Selon la tradition, cette parabole a été prononcée à l'occasion de la cérémonie au cours de laquelle ce bout de bois « Aguégués » a été planté à Sohonto. Cette cérémonie a marqué l'installation de la divinité « Aguégués » protectrice du nouveau royaume de Sôholou, auquel ce nom a été également attribué pour consacrer le mythe de l'invincibilité de cette monarchie.

Cette version de l'origine des Aguégués est contestée par d'autres pour qui le fondateur de la Commune n'est pas le roi Sôholou Agbanlinzè, mais plutôt Amoussou-Aguégués qui serait un chasseur, fils du roi Helou originaire de Vakon.

Environ deux décennies après la fondation des Aguégués, un autre mouvement migratoire d'agriculteurs (les ouémènous), fuyant les attaques du Roi d'Abomey en 1708 (leur Roi Yahassa devant sa défaite face à celui d'Abomey à Lissèzoun, Département du Zou) se fixa sur la rive gauche en descendant le fleuve Ouémé, avec à leur tête ZOUNGLA, le deuxième fils du Roi Yahassa.

Zoungla reconnu Roi par ces compagnons se réfugia dans la forêt de Bamè (Bamèzoun) où il installa son palais, mais il n'empiéta pas sur le territoire de Sôholou.

Le découpage territorial a réuni le royaume de Sôholou et celui de Zoungla en une entité qui constitue l'actuelle commune des Aguégués.

La population de la commune lacustre des Aguégués est estimée aujourd'hui (2006) à près de 30.000 habitants et comprend essentiellement deux (2) groupes socio-ethniques principaux :

- les Toffinous qui constituent la population dominante des arrondissements de Houédomè et de Zoungamè ont pour principale Collectivité des Djèviénous descendants légitimes du roi Soholou.
- les Ouémènous qui peuplent l'arrondissement d'Avagbodji sont descendus du Nord, le long du fleuve Ouémé pour s'installer dans cette région en vue de se mettre à l'abri des guerres claniques et des marchands d'esclaves.

¹ En langue Goun ou Wémé, ce mot signifie le petit bout de bois avec lequel on serre la ficelle pour attacher les fagots de bois.

2-1-2- Evolution de la population

Vers les années 1950, le Canton des Aguégus sous l'ère coloniale, qui comptait environ 5 000 âmes a été marqué progressivement par l'exode de ses fils vers les villes intérieures comme Porto-Novo et Cotonou et puis vers les pays comme le Nigeria, le Gabon et la Côte d'Ivoire. Aujourd'hui devenu commune depuis la dernière réforme administrative, les Aguégus comptent environ 30 000 âmes.

2- 1- 3 Structure par âge et par sexe de la population

Le 3^{ème} recensement de la population en 2002 a constaté un taux d'accroissement de la population de cette commune de l'ordre de 2,25% par rapport au second recensement. Ce qui fait une population de 26.650 habitants dont 50% de femmes. Aujourd'hui en 2006, devenu commune depuis la dernière réforme administrative, les Aguégus comptent environ 30 000 âmes.

Les différentes classes d'âges au 3^{ème} RGPH sont :

- Entre 0 et 5ans on compte 5 902 personnes ;
- de 6 à 11 ans il y a 5 349 personnes ;
- de 11 à 14 ans c'est 13 291 personnes ;
- de 15 à 59ans on compte 12 060 âmes ;
- 60ans et plus : 1 299 personnes.

2-1-4- Population active

La population du secteur agricole des Aguégus est 21 333 habitants (RGPH3, 2002, INSAE) dont au moins 10 562 hommes et 10 771 femmes.

Le total d'actifs agricoles est de 9031 dont 4 684 hommes et 4 347 femmes.

Le total des chefs d'exploitation est de 1 693 dont 1 600 hommes et 93 femmes

2-2 Mouvement de la Population

La commune des Aguégus est marquée par l'exode de ses fils vers Porto-Novo et Cotonou et puis vers le Nigeria à la recherche de travail et/ou pour faire le commerce de divers produits souvent dans l'informel.

Bien que cet état de choses crée des brassages (mariages et unions libres) la population reste partagée entre deux groupes socio-ethniques :

- les Toffinoux qui constituent la population dominante des arrondissements de Houédomè et de Zoungamè ;
- et les Ouèmènous qui peuplent l'arrondissement d'Avagbodji .

Leur évolution selon le 2ème et 3ème recensement de la population se présente comme suit dans le tableau suivant

Localité	Nombre de Ménages	% croissance 1992-2002	Population totale	% croissance 1992-2002	Population masculine	% croissance 1992-2002	Population féminine	% croissance 1992-2002
Recensement 1992								
Tout Aguégués	4597		21333		10562		10771	
Avagbodji	1644		7624		3813		3811	
Houédomè	1380		6568		3255		3313	
Zoungamè	1573		7141		3494		3647	
Recensement 2002								
Tout Aguégués	5874	27,78%	26650	24,92%	13333	26,24%	13317	23,64%
Avagbodji	2216	34,79%	8668	13,69%	4375	14,74%	4293	12,65%
Houédomè	1686	22,17%	8309	26,51%	4133	26,97%	4176	26,05%
Zoungamè	1972	25,37%	9673	35,46%	4825	38,09%	4848	32,93%

Source : PDC version 2004

2-2-1 Natalité

Le taux de natalité est de 58,45%. Le RGPH3 fournit d'autres indices comme :

- ISF (enfants/femme)= 5,66
- TBR (filles/femmes) = 2,76
- TBN (enfants/1000 habitants) = 42,42
- TGFG (enfants/1000 femmes) = 190,9

2-2-2 Mortalité et morbidité

Pour l'ensemble du département de l'Ouémé dont fait partie la commune des Aguégus, les informations sur la mortalité et la morbidité se présentent comme suit :

- espérance de vie à la naissance = 55,3ans de façon globale mais avec un taux de 57 ans pour les femmes.
- décès maternels pour 100.000 naissances vivantes = 526,23
- et nombre d'enfants décédés entre le 1^{er} et le 5^{ème} anniversaire = 67 enfants pour 1000 naissances.

Le taux de mortalité-morbidité dans la commune des Aguégus est de 0,86%

2-2-3 Migrations

Les informations disponibles sur les migrations dans la commune ne sont encore éditées et validées par une structure officielle.

2-3 Ménages

2-3-1 Structure par âge et sexe des chefs de ménage

Il est décompté 5.874 ménages d'une taille moyenne de 4,54 personnes et dont 24,7% sont dirigés par des femmes chefs de ménage et dont 1 856 sont des ménage agricoles.

2-3-2 Taille des ménages

Elle est de 4 à 5 personnes par ménage ou plus précisément 4,54 personnes.

2-3-3 Revenus des ménages

L'indice de pauvreté humaine dans la commune est de l'ordre de 54,3 . D'autres données sur la répartition et le montant des revenus par arrondissement et par type d'activités auraient permis une analyse plus pointue.

2-4 Ethnies

Trois ethnies vivent en harmonie et sans problème aucun :

- les Toffinous qui constituent la population dominante des arrondissements de Houédomè et de Zoungamè ;

- les Ouèmènous qui peuplent l'arrondissement d'Avagbodji ;
- et les Goun qu'on retrouve un peu partout dans la commune.

2-5 Religions

Les populations sont très attachées aux croyances. Trois grandes religions dominent : le christianisme, l'islam et l'animisme.

11% environ de la population pratique le culte vodoun ; 37,1% le catholicisme et 12,1% l'islam. La cohabitation de ces religions se fait sans problème.

2-6 Habitat

2-6-1 Type d'habitat

C'est des habitats traditionnels : des maison sur pilotis et aussi des maisons en matériaux définitifs soit sur pilotis (en béton) soit directement construits à même le sol si la texture le permet.

2-6-2 Matériaux utilisés dans la construction

On rencontre deux formes de matériaux. Les matériaux locaux (bois et paille) pour construire des maisons sur pilotis (toiture en paille ou en tôle) ou parfois les murs sont en brique et le toit est fait de paille . La seconde variété de matériaux s'achète soit de Cotonou ou Porto Novo soit du Nigéria : le ciment , les tôles et autres matériaux pour construire des maisons en matériaux définitifs de type moderne.

2-6-3 Mode d'éclairage

C'est le pétrole lampant qui est généralement utilisé. On retrouve l'énergie solaire au niveau du centre de santé et l'électricité de la SBEE et quelques groupes électrogènes qui commencent par être introduit dans les ménages de certaines personnes qui en ont les moyens.

2-6-4 Mode d'approvisionnement en eau

On dénombre six (06) forages, un (01) AEV en plus des sources à Vakon . La SONEB n'a fait que l'installation d'adduction d'eau courante dans deux arrondissement à savoir Zoungamé et Houédomé.

2-6-5 Type d'aisance

La grande majorité de la population (97%) va déféquer dans la nature.

Depuis l'installation du conseil communal en 2003, 19 latrines modernes ont été construites dans les villages.

CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE

3-1 Pouvoir politique traditionnel

Les chefs traditionnels et les chefs de collectivité sont encore actifs dans leur village et la commune collabore bien avec eux. Il n'y pas de royauté pour le moment

3-2 Pouvoir politique moderne

Le pouvoir politique moderne a été créé et fonctionne selon les lois républicaines depuis l'avènement de la décentralisation qui en fixé les modalités d'exercice. Ainsi les Chef de village, Chef d'arrondissement, le Maire et son Conseil sont installés et fonctionnent selon les prérogatives conférées par le décret 029-99 du 15 Janvier 1999.

3-3 Système de parenté (les différentes formes de mariage).

Dans la commune des Aguégus la plupart des familles font le mariage coutumier qui reste en vogue dans la localité. On observe depuis un temps l'apparition de plus en plus de mariages religieux catholiques et très peu de mariages civils

3-4 Place de la femme dans la société :

Basée sur un mode de structuration traditionnelle la femme dans les Aguégus est placée dans un rôle de second rang malgré sa grande implication dans la vie économique du ménage et de la cité.

CHAPITRE IV : ACTIVITES ECONOMIQUES

Généralités : L'activité des villages est ordonnée par le rythme de la crue. A la période d'inondation correspondent des moments de vie léthargique. A la décrue s'ouvrent, par contre, des mois d'activités notamment la pêche, et les cultures de décrue et bientôt le tourisme.

D'une manière générale, les populations de la commune lacustre des Aguégués s'adonnent principalement aux activités de pêche, d'agriculture, d'élevage et de commerce.

La pêche est l'activité principale des arrondissements de Houédomè et de Zoungamè. L'arrondissement d'Avagbodji est beaucoup plus orienté vers l'agriculture de contre-saison. La commercialisation des produits de pêche se fait surtout par les femmes des pêcheurs. En matière d'élevage, la commune lacustre des Aguégués élève des bovins, des porcins et de la volaille. Le développement du tourisme est un atout non encore exploité

4-1 Agriculture, superficies, principales productions et quelques contraintes

- La population du secteur agricole des Aguégués est de 21.333 habitants (RGPH II 2002 INSAE) dans la proportion de 10.562 hommes contre 10.771 femmes.
- Le total d'actifs agricoles est de 9031 dont 4684 hommes et 4347 femmes
- Le total des chefs d'exploitation est de 1693 dont 1600 hommes et 93 femmes
- Le nombre de ménages agricoles est de 1 856 (RGPH 2002)
- Les productions proviennent de l'agriculture de décrue pratiquée notamment dans l'arrondissement d'Avagbodji. Dans les deux autres arrondissements, des marécages et bas-fonds sont aussi exploités à cet effet. La quantité totale produite au cours de la campagne de 2002, toute production confondue, a atteint 3 284 tonnes.
- Les principales cultures sont : le maïs, les cultures maraîchères (tomate, piment, notamment), le manioc, la patate douce. En gros, en 2002, 1.677 tonnes de céréales sont produites pour 1.607 tonnes de racines/tubercules.
- Les superficies exploitées par campagne sont estimées globalement à 3000 hectares dont 1520 ha pour le maïs, 620 pour la tomate et 450 pour le piment.
- Les contraintes majeures rencontrées sont :

- La non maîtrise de l'eau marquée par l'inexistence des aménagements hydroagricoles nécessaires pour une agriculture de décrue
- Insuffisance du financement de l'agriculture
- Le faible encadrement des producteurs
- La non fonctionnalité des organisations paysannes agricoles
- L'archaïsme des outils agricoles
- Les dégâts dus aux insectes et maladies des plantes
- La non disponibilité des intrants agricoles

4-1-2 Bilan céréalier

Une grande quantité de céréales est vendue frais, ce qui occasionne une insuffisance alimentaire et nutritionnelle grave. En 2002 1677 tonnes de céréales ont été produites.

4-1-3 Structures d'encadrement :

Il existe le CERPA avec ses composantes et des organisations socioprofessionnelles et faïtières comme l'Union Communale Producteurs et les Comités de pêche (comité communal et comités d'arrondissement). Il y a aussi d'autres structures comme :

l'Union Communale des Groupements Féminins ; les groupements villageois (4 à Avagbodji, 4 à Houédomè et 6 à Zounganmè soit 14 au total) et les groupements de base (seuls 136 sont fonctionnels sur les 153 qui ont été dénombrés) .

4-2 Elevage, effectifs et espèces élevées

L'élevage reste encore traditionnel où les animaux sont laissés en pâturage libre pendant la décrue sans entretien, sans soins. Pendant la crue ils sont gardés dans les enclos familiaux et sont sujets à plusieurs maladies et à l'insuffisance alimentaire pendant cette période.

Le cheptel est constitué de bovins, de petits ruminants, de la volaille et des porcins (qui ont connu un déclin à cause de la peste porcine).

Le cheptel atteint 17.400 bêtes comportant les espèces comme :

- bovins : 2400 têtes;
- ovin-caprin : 3000 têtes ;

- porcin : 1000 têtes;
- volaille : 11000 oiseaux

4-2-1 Différentes types d'élevage

Pratiquement il y a l'élevage à l'état sauvage ou traditionnel et l'élevage moderne avec la ferme agropastorale Mignonnouwa d'Avagbodji.

4-2-2- Personnel et structures d'encadrement

Le responsable CERPA est un vétérinaire. Il existe aussi des bouviers dit « gblanon »

4-2-3 Infrastructures pastorales

Pâturages naturels et ferme « Mignonnouwa ».

4-2-4 Santé animale

Les principales pathologies qu'on rencontre dans la commune sont la pasteurellose bovine, la peste porcine africaine (P.P.A), la peste des petits ruminants (P.P.R) et la pseudo peste aviaire.

4-2-5 Alimentation du cheptel

Les animaux se nourrissent de l'herbe fraîche des plaines inondables et des produits agricoles et restes de cuisine domestique.

4-2-6 Produits de l'élevage

Les principaux produits de l'élevage sont surtout les œufs et de la viande . Ces produits sont vendus pour procurer des revenus non négligeables aux ménages.

4-2-7 Contraintes

On peut retenir l'insuffisance des soins vétérinaires, l'insuffisance de l'alimentation en période de crue et la peste porcine.

4-3 Mouvements commerciaux

Plusieurs produits commerciaux sont exportés ou importés en direction de trois grandes villes : Porto Novo, Cotonou et Badagry au Nigéria.

En ce qui concerne la pêche, les échanges commerciaux se font sur les plans d'eau entre pêcheurs et mareyeuses et dans les marchés environnants comme Dangbo, Hozin, Zèglè, Ouando, Porto Novo, Dantokpa (Cotonou) , Missérété, Ifangni, Ikpilè, etc..

L'inexistence de marchés locaux et l'insuffisance des pistes et routes constituent les vraies difficultés de nos mouvements commerciaux.

4-4 Pêche

Les activités de la pêche se pratiquent dans les trois arrondissements que compte la commune. Elles constituent d'importantes sources de revenus pour les populations. Elles se mènent au niveau des trois plans d'eau de la commune à savoir : le fleuve Ouèmè, le lac Nokouè et la lagune de Porto Novo. Les principales méthodes sont :

- Les trous à poissons internes (ouédo) couvrent 900 ha de superficie. Il y a près de 1600 trous à poisson.
- Les acadjas ou parcs à branchages installés dans les 2 lacs et couvrent 1 300 ha. Ces parc sont au nombre de 700.
- Les trous à poissons externes (Ahlo) en communication avec le fleuve estimés à 650 qui couvrent 580 ha.
- Les cages flottantes d'Avagbodji pour l'expérimentation piscicole.
- La pêche sportive et la pose de divers engins et les filets traïnants.

Les aguégus interviennent pour plus de 50 % dans la production halieutique de la pêche continentale de l'Ouémé –Plateau.

4-3-1 Contraintes majeures dans le domaine de la pêche :

Elles ont pour noms :

- surexploitation des plans d'eau due à la pression démographique,
- diminution des prises de pêche et du nombre des variétés pêchées,

- comblements des plans d'eau à cause des mauvaises pratiques de pêche et l'érosion,
- présence de la jacinthe d'eau douce qui provoque de la sédimentation et le comblement des plans d'eau,
- utilisation des engins de pêche prohibés communément appelées dogbo, tokpoconou,
- absence de centre d'alevinage et d'aliments pour les poissons
- et conflits entre les pêcheurs des différentes communautés.

4-3-2 Petites unités de transformation

Les activités de transformation restent encore traditionnelles et concernent le fumage de poissons pour les mareyeuses et diverses transformations des produits agricoles.

Il faut noter que 3 centres de fumage sont réalisés par l'ONG IDEPECHE pour les femmes mareyeuses dans chacun des arrondissements.

4-3-3 Unité de stockage et de conservation : pour le moment on n'en trouve pas.

4-3-4 Problèmes et contraintes

Le manque de formation, l'insuffisance de crédits et l'inexistence de structures coopératives fonctionnelles sont les difficultés majeures des structures de production et de transformation.

4-5 Emploi

La commune s'efforce timidement à embaucher quelques jeunes. La promotion du tourisme serait une véritable source de création d'emploi. Il se développe l'auto emploi dans le secteur agricole et les métiers comme la réparation des moteurs et des barques, la coiffure et un brin d'artisanat.

4-5 Energie et Eau

4-5-1 Energie

Le bois de feu est utilisé pour la cuisine dans les ménages. L'éclairage domestique se fait avec le pétrole lampant et aussi avec l'énergie électrique qui sert aussi pour les postes de télévision dans certaines maisons.

4-5-2 Eau

Les arrondissements de Houédomè et de Zoungamè sont approvisionnés en eau potable dans leurs villages respectifs (sauf Agbodjèdo) par l'adduction d'eau de la SOBEB (ex SBEE). On déchiffre aujourd'hui près de 90 abonnements qui sont encore en service sur les 147 abonnés au départ.

On observe encore une pression de 2000 habitants / point d'eau de la SONEB.

Ce phénomène est dû aux coûts élevés de l'eau de la SONEB que la population n'arrive pas à supporter

Dans le village d'Agbodjèdo (arrondissement de Houédomè) et les villages de Avagbodji sauf Gbodjè, c'est le forage réalisé par PADEAR-GTZ qui alimente en eau les habitants.

La pré-électrification du chef lieu de la commune est en cours.

4-6 Transport et communication

Il n'existe aucun marché dans la commune, ce qui oblige les femmes à aller vers les centres d'échange de Porto Novo et vers Cotonou.

Le transport fluvial est beaucoup développé sur nos plans d'eau avec des barques à moteur, des barques à voile et des barques à pagaie.

En dehors des voies de communication fluviales ouvertes en toutes saisons et des digues immersibles en guise de pistes (Hozin-Bembe 1, Hozin-Akpadon, Agbodjedo-Mami) d'autres ouvertures de pistes sont envisagées :

- Akpadon-Akodji 6 km
- Agbodjedo –Akodji 3 km
- Anivieko-Vedo Ketonou 3 km

L'aménagement de ces pistes dont les requêtes sont en cours d'étude par le projet d'appui au développement rural de l'Ouémé (PADRO) résoudra les nombreux problèmes de transport et valorisera l'exploitation des potentialités économiques et touristiques (commercialisation facilitée des produits halieutiques et agricoles, du sable fluvial, développement du tourisme).

D'autres voies fluviales doivent être curées : Dékanmèdo-Togodo- Domè ; Donoukpado-Djassinzoun et Avagbodji-Hondji

Contraintes liées au transport : le comblement des plans d'eau par la jacinthe et l'installation anarchique des engins de pêche gênent la navigation

4-7 Tourisme et Hôtellerie

La commune des Aguégus abrite un seul site hôtelier fonctionnel qui est l'hôtel AZUR de l'agence de voyage Phimex Tours appartenant à Mme Dagba Théophila une opératrice économique venant de Cotonou. Il compte 8 chambres, une salle de conférence, deux halls de restauration et les dépendances nécessaires.

L'hôtel Croix du Sud possède un ensemble de bâtiments comprenant un bloc administratif et de restauration avec 4 villas constitue une propriété de la commune des Aguégus mis en gérance avec la Chambre de Commerce et des Industries du Bénin (CCIB) pour la promotion et le développement du tourisme. Depuis quatre ans aucun engagement de la Chambre n'est tenu et le centre n'a pas démarré ses activités.

Une faune dense et variée rend nécessaire la construction d'un parc zoologique. Nos forêts sacrées et nos temples constituent des éléments de nos sites d'attraction touristiques féeriques.

Le développement du tourisme est un véritable atout non encore exploité

4-8 Autres services

Les services déconcentrés de l'Etat dans la commune de même que les organisations non gouvernementales comme CIRCRES, PILSA, GECOP, IDEPECHE, ADIL, AVP et ADEPIB appuient la construction de modules de classes, de passerelles, de centre de fumage et l'octroi de micro-crédits aux groupements féminins.

Les organisations paysannes telles que l'U.C.P, l'U.C.G.F, les comités de pêche et les associations de développement reçoivent des appuis de certains projets tels que PADRO et PADPPA. Toutes ces structures constituent des forces et des opportunités pour le développement endogène des Aguégus.

CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX

5-1 Santé

5-1-1 Principales maladies

- Les maladies endémiques dominantes sont le Choléra, la Fièvre typhoïde, la Méningite, le Paludisme, la Rougeole, la Bilharziose et le VIH/SIDA.
- Les taux de fréquentation des centres de santé sont estimés en 2003 à :
 - 28,16% dans le centre de santé de Houédomè
 - 25,06% au centre santé d'Avagbodji
 - 13,72% au centre de santé de Zoungamè.
- Les taux de couverture vaccinale en 2005 se présentent comme suit :
 - BCG : 95 %
 - VAR : 94% (rougeole)
 - DTcp1 : 99% (diphtérie, tétanos, coqueluche)
 - DTCP3 : 78% (diphtérie, tétanos, coqueluche poliomyélite)
 - Hépatite 3 : 85%

5-1-2 Comportements et Attitudes à l'égard de la maladie

Les taux de fréquentation des centres de santé sont estimés en 2005 à 25,09% dans le centre de santé de Houédomé ; 18,90% dans le centre de santé d'Avagbodji et 28,98% dans le centre de santé de Zoungamè soit un taux communal de 24,49%.

Ces taux ne doivent pas cacher la réalité de la fréquentation des guérisseurs traditionnels, Iman et autres intervenants privés dans ce secteur.

5-1-3 Infrastructures et équipement

La commune dispose d'un centre de santé dans chaque arrondissement dont celui de Houédomé est d'envergure communale et comprend une maternité, un dispensaire

équipé de laboratoire et de pharmacie, deux logements pour la sage-femme et l'infirmier major. Deux (02) unités villageoises de santé à Bembê et à Agbodjédo.

Un centre de promotion sociale existe à Bembê et un programme alimentaire et nutritionnel à base communautaire offre les services d'éducation en santé nutritionnelle.

A cela s'ajoutent l'installation des ONG et les cabinets privés (au nombre de 9) qui apportent les soins de santé primaire à la population. Ces centres souffrent de manque de personnels qualifiés et d'équipement.

Le dispensaire où travaille le médecin chef dispose d'un laboratoire d'analyses.

La commune dispose d'un centre de promotion social qui fonctionne sans infrastructure propre.

Mais il n'y a pas d'officines privées en dehors d'un dépôt de médicaments pour chaque centre de santé d'Arrondissement

5-1-4 Personnel de la santé

Au total on dénombre dans la commune des Aguégus 21 agents dont 1 médecin, 5 sages femmes, 5 infirmiers, 10 filles et garçons de salle.

Le personnel soignant est reparti dans les centres comme suit :

- CSC Houédomé = 6 agents à savoir : 1 médecin chef non résidant, 3 infirmiers dont 1 APE et 2 contractuels, puis 2 sages femmes
- CSA Avagbodji = 7 agents dont 2 infirmiers et 5 aides soignants
- CSA Zoungamè = 5 agents à savoir : 1 infirmier contractuel, 2 Aides soignants et 2 sages femmes

5-1-5 Les partenaires de la santé

- Un centre de promotion sociale assure l'assistance conseils aux mères, aux personnes handicapées et démunies. Le CSCOM participe aux différents programmes initiés par le ministère de la Santé Publique et la Direction Départementale de l'OUEME-PLATEAU
- Le programme de lutte contre le paludisme (PNLP)
- Le programme de lutte contre les maladies diarrhéiques
- Le programme de lutte contre les IST/VIH SIDA

- La stratégie de prise en charge intégrée de la mère et de l'enfant (PCIME)
- Le programme des maladies à potentielle épidémiologique et PFA (Paralysie flasque aiguë)
- Les programmes de contrôle de certaines grandes endémiques contre la lèpre, le ver de guinée, la tuberculose, la bilharziose, l'ulcère de buruli etc.

5-1-7 Dépense de santé

La zone PAS (Porto Novo, Aguégoués, Sèmè Podji) alimentée par le ministère de la santé et les contributions des populations essaye de faire fonctionner ces centres de santé avec la collaboration des C.O.G.E.A.

5-1-8 Poids à la naissance : il varie entre 2,5 kg et 3kg.

5-2 Action Sociale

Un centre de promotion sociale existe à Bembé et un programme alimentaire et nutritionnel à base communautaire offre les services d'éducation en santé nutritionnelle.

5-3 Education

5-3-1 Infrastructures et taux de scolarisation par sexe

Dans la commune tous les villages disposent d'école sauf les villages Akpoloukomè, Aholoukomè, Akodji, Djigbekomè Woundékomè et Kintokomè.

Les enfants sont inscrits dans les écoles environnantes distantes l'une de l'autre d'environ 2 km. Presque toutes les écoles de la commune souffrent d'insuffisance de personnel enseignant, de salles de classes, de mobiliers. Certaines de ces écoles sont sans points d'eau potable.

Malgré les difficultés financières que vivent les parents d'élèves pour un suivi correct de la scolarité de leurs enfants, la coordination des associations des parents d'élèves (APE) en collaboration avec les autorités administratives déploient beaucoup d'efforts pour élever le taux de la scolarisation.

Des logements pour les directeurs d'école existent dans 10 écoles. Ces infrastructures souffrent du manque d'entretien.

La commune compte 17 écoles primaires publiques 1 école primaire privée catholique, 2 collèges d'Enseignement Secondaire.

Les écoles primaire disposent d'un effectif de 100 groupes pédagogiques avec 4 315 écoliers dont 1 494 filles et de 97 enseignants dont 39 permanents, 34 contractuels et 24 communautaires

Les deux CEG totalisent un effectif de 628 élèves pour 11 groupes pédagogiques sans le second cycle.

Le taux de scolarisation dans la commune des Aguégus est de 65%. Le taux de scolarisation des filles est de 34,39% à l'enseignement primaire et environ 20% à l'enseignement secondaire.

5-3-2 : Réparation des infrastructures scolaires

Arrondissement d'Avagbodji : 7 écoles primaires et 1 CEG (04 classes)

Arrondissement de Houèdomè : 6 écoles primaires et 1 CEG (12 classes)

Arrondissement de Zoungamè : 5 écoles primaires.

5-3-3 Personnel enseignant par catégorie

106 Enseignants dont 35 APE, 34 contractuels et 37 communautaires,

32 professeurs dont 3 APE, 6 contractuels et 21 communautaires ou vacataires

Voir aussi point 5-3-1 plus haut.

5-3-4 Effectifs scolaires par sexe

Au primaire nous dénombrons 1679 filles et 2764 garçons soit un total de 4443 élèves.

Au secondaire, 250 filles et 680 garçons soit un total de 930 élèves.

5-3-5 Alphabétisation

Une vingtaine de centres d'alphabétisation sont fonctionnels dans notre localité et sont animés par le responsable d'alphabétisation et ceux de l'UCP. 13,4% de la population est alphabétisée. Ce taux est faible chez les femmes (4,7%) alors que les hommes sont autour de 23,1%.

5-3-6 Centres de formation

Les Aguégus ne disposent pas de centre de formation classique sauf quelques ateliers de fabrication de barques et de couture.

5-4 Arts, Culture, Sports et Loisirs

5-4-1 Arts et Culture

La commune des Aguégus compte plusieurs catégories d'artisans. Ce sont des couturiers, les charpentiers, des menuisiers, des coiffeurs, des tresseurs de nattes, de claies et de nasses, des peintres, des maçons, des fabricants de barques, des ferrailleurs, des forgerons, des vanniers etc. Très peu sont organisés en groupements. L'accès aux crédits (fonds de solidarité, fonds de promotion des artisans) reste encore limité.

Contraintes : pas de formation, faible organisation professionnelle et pas de crédits pour l'alphabétisation

La commune dispose des artisans comme des vanniers, des fabricants de barques, des nasses et des nattes. Elle a aussi ses jeux de billes, de courses de pirogues et son folklore très varié.

5-4-2 Sports et Loisirs

Les jeux de natation, de courses de pirogues, de billes, de football sont assez développés aux Aguégus.

La commune abrite une maison des jeunes et un terrain de sport.

Les populations se divertissent à travers les groupes folkloriques (Houngan, Sato, Massè Gohoun, Toba, Atchi, Kpanougbe) et les jeux comme le football, la natation, les jeux de bille et autres jeux issus de type socio culturel tels le <gbalè >, le < solè>, le <lindja> et la danse < akohoun>.

Plusieurs fêtes ou cérémonies culturelles marquent les différents événements de l'année (démarrage des pêches, des récoltes, etc.).

5-5 Autres secteurs

♦ Secteur des mines et ressources naturelles : La commune des Aguégus regorge de plusieurs plans d'eau (voire des plus importants du pays), du sable fluvial, de forêts

sacrées (Bamèzoumè, Kojizoun, Wandja, Linkanzoun), d'argile, de bas fonds. Cet ensemble offre un cadre touristique inédit pour les visiteurs.

L'exploitation de ces ressources n'est pas encore bien organisée bien qu'elles constituent un atout pour les populations (construction des habitations, des ouvrages, etc.).

◆ Secteur sécurité : Il n'existe pas de grand problème d'insécurité. Les quelques rares cas qu'on rencontre sont relatifs aux chargements hors gabarit des barques de transport de passagers et l'excès de vitesse pendant la nuit des barques commerciales (remplies de produits pétroliers).

Les habitations en pailles et serrées les unes contre les autres constituent des risques d'incendie.

CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES

6-1 Evolution du budget communal

Les budgets de la commune au cours des quatre dernières années sont :

- 26 000 000 FCFA en 2003,
- 54 000 000 F CFA en 2004,
- 76 000 000 F CFA en 2005
- et 96 000 000 F CFA en 2006.

Ces budgets sont toujours exécutés à plus de 100 % grâce aux efforts du gouvernement et de nos populations.

6-2 Recettes pour 2006

En ce qui concerne les recettes elles présentent les rubriques ci-après pour l'année en cours de la façon suivante :

Dotation Subvention et participations	41.959.801 F
Excédent d'exercices 2005	32.848.118 F
Autres recettes propres	21.200.000 F

6-3 Dépenses

Fonctionnement 58.794.362 F

Investissements 37.213.557 F

Un autre élément important est la modicité des taxes en vigueur dans la commune des Aguégus :

- Droit de passage des barques remplies de produits agricoles = 500 à 1.000 F CFA par passage et par semaine
- Taxe sur les acadja = 1.000 F CFA par hectare
- Taxe sur les manifestations bruyantes = 5.000 F CFA (pour l'autorisation)
- Taxe d'abatage des animaux = 500 F CFA pour ovins et caprins et 1.000 F CFA pour les bovins.
- Taxe d'immatriculation des barques ou pirogues = 200 à 1.000 F CFA selon la puissance ou la grosseur (se paie une fois pour toute).
- Taxe (soda) sur les barquiers transporteurs = 300 F CFA par jour.

CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE

Les principales contraintes et opportunités de la commune sont présentées par secteur dans le tableau récapitulatif suivant :

Tableau des contraintes et opportunités par secteur d'activités des Aguégus

Domaine/ activités	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Fertilité des sols (suite aux inondations) - Présence du CARDER - Disponibilité des agriculteurs - Existence des bas fonds vierges inexploités - Eaux disponibles - Existence d'OP 	<ul style="list-style-type: none"> - Arcaïcité des outils - Cérémonie ruineuse - Exode rural - Trafic des enfants - Accès difficiles au crédit - Difficulté de remboursement des crédits - Fortes pressions parasitaires - Non maîtrise de l'eau - Non disponibilité des intrants - Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'organismes partenaires et de projets (PADRO, PADPPA, CARE, ADIL, ALTERNATIVE, PPAB, PDRT) - Existence de structure de micro finance (CLCAM, CREP, PADME) - Proximité de Cotonou, Porto-Novo, Nigeria, Dangbo. - Programme de Développement Inter communal de la Vallée de l'Ouémé 	<ul style="list-style-type: none"> - Aléas climatiques - Eloignement des marchés d'écoulement - Exode rural - Trafic d'enfants
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences et expériences acquises - Existence des centres de fumage - Existence de moulin à maïs - Disponibilité de matière première 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux d'alphabétisation - Production insuffisante - Insuffisance d'OP (fumage) - Presque inexistence d'OP dans le domaine des produits végétaux - Non-fonctionnalité des centres de fumage - Coût élevé des bois de chauffage - Faible équipement - Manque de formation et d'information - Exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de micro-finance (CLCAM, CREP, PADME) - Existence de fonds pour les artisans - Existence de marché de consommation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Exode rural - Trafic d'enfants

Domaine/ activités	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
		- Trafic des enfants		
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'éleveurs - Existence de pâturages communautaires à la décrue - Résidus des récoltes agricoles - disponibilité permanente d'eau - Existence de Vétérinaire - Existence de produits vétérinaires - Diversité des animaux - Existence de gardiennage traditionnel (Agblanon) - Existence de race lagunaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux d'alphabétisation - Manque d'enclos - Manque de formation et d'information - Mortalité élevée pendant la crue et décrue - Manque de pâturage pendant la crue - Insuffisance d'encadrement vétérinaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des institutions des micro-finances (CREP, CLCAM, PADME) - Existence d'organisme partenaire et de projet (programme Elevage non conventionnel) - Proximité de Cotonou, Porto-Novo, Dangbo, Nigeria 	<ul style="list-style-type: none"> - La période de crue - Les maladies contagieuses - (Peste Porcine Africaine) - Introduction incontrôlée des races exotiques
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des plans d'eau (fleuve Ouémé lagune de Porto-Novo, Lac Nohoué) - Existence des pêcheurs avec compétence et expérience acquise - Diversité de technique de pêche productive et éprouvée (Akadja, enclos piscicole, trous à poissons) 	<ul style="list-style-type: none"> - Comblement des plans d'eau - La démographie galopante - Insuffisance de branches pour Akadja - Perturbations d'écosystème due à une mauvaise gestion des plans d'eau (disparition de plusieurs espèces) - Manque d'enclos - Utilisation d'engins de pêche prohibés - Non-respect des règles et normes coutumières 	<ul style="list-style-type: none"> - Proximité de Cotonou, Porto-Novo, Dangbo, Nigeria - Existence des Institutions des Micros-Finance (CLCAM, CREP, PADME) - Existences des Organismes et Partenaires (PADPPA, PADRO, IDEPECHE) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les jacinthes d'eau - Période de crue (Activités mortes) - Mortalité souvent élevée des poissons après salinité - Colonisation des plans d'eaux par la jacinthe d'eau - Aléas climatiques - Pollution hydrique
Pêche (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'action pilote (cage flottante – MAEP, sites expérimentaux de l'ex – projet 			

Domaine/ activités	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> Aguégus - La présence de structure d'encadrement (ex – CARDER) - La présence des forces de sécurité publique - Existence de comité de pêche 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise pratique de pêche 		
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de commerçant (es) - Existence de pratique endogène de financement (Tontine) - Existence de marchandise et produits alimentaires. - Possibilité de naviguer toute l'année (transports fluviaux) 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence de marché intérieur ni de boutiques - Faible désenclavement - Insuffisance de crédit - Pénurie saisonnière de matières premières due aux aléas climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de structure d'intervention pour la construction de routes et pistes (PADRO, PADPPA) - Existence d'institutions de micro-finance (CLCAM, CREP, PADME) - Proximité de Cotonou, Porto-Novo, Dangbo, Nigeria 	<ul style="list-style-type: none"> - Comblement des plans d'eau (navigation difficile) - Risque d'introduction des maladies contagieuses tant pour les hommes, les animaux, que les végétaux.
Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de petits métiers locaux et matières premières - Existence d'artisans qualifiés (fabricants de pirogue) 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'équipement nécessaire. - Inexistence d'organisation socio – professionnelle - Insuffisance de crédit - Manque de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'institutions de micro-finance (CLCAM, CREP, PADME) - Existence des fonds pour les artisans (FODEFCA, Fond d'aide à la culture et à l'artisanat, FOCA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Période de crue - Eloignement de marché d'approvisionnement en certaines matières premières.
Mine et Ressources Naturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Existences de sable, argile, forêt, plans d'eau etc. - Existence de lieu de reproduction naturelle des oiseaux du monde (Wounkandji) 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de voie d'accès - Faible technique de valorisation des ressources. - Pas de travaux d'exploitation et de prospection - Comblement des 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'organismes, partenaires et de projet (PADPPA, PADRO) 	<ul style="list-style-type: none"> - comblement des plans d'eau

Domaine/ activités	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
	- Richesse de la faune et de la flore	plans d'eau		
Transport Voie de Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de voies fluviales et terrestres : Donoukpa – Djassin Zoungamé – Kétonou ; Akodji – Djassin Kindji – Cotonou ; Agbodjédo – Akodji Akpadon – Hozin ; Bembé I – Hozin Avagbodji - Décanme - -Organisation de la population. - - Association des transporteurs de barque motorisée - Existence de barques motorisées - Existence de passerelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de mobilisation des fonds - Surcharge des passagers - manque de mécanicien qualifiés des moteurs hors bord - Encombrement des voies fluviales : Donoukpa – Djassin ; Zoungamé – Kétonou ; Akodji – Djassin ; Kindji – Cotonou ; Avagbodji - Décanme - Dégradation des voies terrestres : Agbodjédo – Akodji ; Akpadon – Hozin Bembé I – Hozin - Pas d'embarcadère aménagé - Occupation anarchique des pêcheries rendant difficile la navigation 	<ul style="list-style-type: none"> - Proximité de Porto-Novo et Cotonou - Intervention projet PADRO, PADPPA 	<ul style="list-style-type: none"> - crue - pluies torrentielles - jacinthes d'eau - Encombrement des voies fluviales
Tourisme et Hôtellerie	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité d'infrastructures - Existence de lieux touristiques répertoriés - Existence de deux hôtels - Existence de lieu touristique - Existence de 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de promotion touristique. - Faible capacité d'hébergement des hôtels 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de désenclaver les Aguégus par les voies terrestres - Manifestation officielle - PHIMEX Tour 	<ul style="list-style-type: none"> - Comblement des plans d'eau

Domaine/ activités	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> faune et flore riches, forêts sacrées - Période de crue - Architecture de l'habitat 			
Education	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'écoles et Enseignants - -Participation (contribution) communautaires à la réalisation des infrastructures - -Engouement à la scolarisation. - - Infrastructures héritées de l'ex – projet Aguégués 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible revenu des parents - Difficulté d'accès - Inexistence de centre d'éveil - Enseignants insuffisants - Mobiliers et salles de classes insuffisants - Trafic d'enfants - Prise en charge des enseignants communautaires - Mariages précoces - Inexistence de bibliothèque 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de désenclaver par existence de projet : (PADPPA, PADRO, CIPCRE, PROCHILD) 	<ul style="list-style-type: none"> - Période de crue - Inexistence d'école technique - Exode rural - Insuffisance d'infrastructure et de personnel qualifié - Non-transfert de compétence
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de contributions communautaires - Existence de trois centres de centres de Santé. - Infrastructures héritées de l'ex – projet Aguégués 	<ul style="list-style-type: none"> - Insalubrité - Faible fréquentation des centres médicaux - Mariages consanguins et précoces - Prosmicité - Insuffisance d'eau potable - Ouverture anarchique des cabinets privés 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de désenclaver - Programme de santé communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'hôpital de zone - Manque de personnel qualifié - Période de crue - Insuffisance d'infrastructure sanitaire et de personnel qualifié - Inexistence de transport médical approprié
Equipement	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de trois cabines téléphoniques - Existence de point d'eau potable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Trois cabines téléphoniques non fonctionnelles - Absence d'électricité, 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de PAG 3 	<ul style="list-style-type: none"> - Coût élevé des factures de la SBEE (TVA)

Domaine/ activités	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
		marché, d'embarcadères.		
Loisirs et Culture	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de sites touristiques - Diversité culturelle - Présence des groupes folkloriques dans tous les villages - Cérémonies rituelles - Existence de la maison des Jeunes, du terrain de football - Existence de vidéo club 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyens - d'accoutrement - Mépris pour les religions endogènes - Insuffisance d'appui à l'organisation des Jeunes - Insuffisance de centre de loisir - Inexistence de bibliothèque 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds d'aide à la culture - Manifestation officielle (mettant les groupes en compétition) 	<ul style="list-style-type: none"> - Invasions de culture étrangère - Invention des nouvelles religions - Disparition des jeux et loisirs traditionnels
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de Zangbéto : gardiens de nuit - Présence de la gendarmerie - Existence de domaine de la brigade 	<ul style="list-style-type: none"> - Mystification - Manque de moyens - Manque de matériels - Inexistence de brigade civile de sécurité - Manque de collaboration de la population avec les forces de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention PIP - Intervention de la tutelle en rapport avec les programmes nationaux 	
Coutume et Religion	<ul style="list-style-type: none"> - Education religieuse et sociale - conscientisation de la population - Contribution financière - Œcuménisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Querelles intra-confessionnelles - Prolifération incontrôlée des religions secrètes 		<ul style="list-style-type: none"> - Introduction des sectes déguisées en religions
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement pour la protection de l'environnement - Bien-être social (air pur) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution d'eau - Insuffisance de latrines - Déboisement 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'organismes, partenaires et projets (PADPPA, MEHU) 	<ul style="list-style-type: none"> - Maladies épidémiques - Les érosions

Domaine/ activités	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des mangroves et forêts - La crue 	<ul style="list-style-type: none"> - Cohabitation avec des animaux - Insuffisance de latrines 		
Organisation de la Société Civile	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de diverses associations (groupes des jeunes, des femmes, des notables) - Contributions communautaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de revenu - Faible capacité organisationnelle - Querelles intestines - Blocage des activités de pêche - Conflit religieux - Manque de dynamisme des associations existantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes du Gouvernement 	
Fonctionnement de l'Administration	<ul style="list-style-type: none"> - Les relations entre la Mairie et les Services Déconcentrés de l'Etat sont satisfaisantes - Compétence des autorités - Existence d'un peu de ressources matérielles - Compétence des autorités communales (en l'occurrence le Maire) - Relations entre le Maire et organisations de base très dynamiques (le Maire s'appuie sur elles comme maîtres d'ouvrage délégués) 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de personnel qualifié - Non-résidence des autorités et du personnel dans la Commune - Manque d'organisation du personnel - Absence de bâtiment propre pour la Mairie - Ressources financières endogènes insuffisantes pour assurer le fonctionnement de la Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> - Facteurs politiques (lois et autres textes) favorables et clairs - Les relations entre la commune et les autres communes sont bonnes - Très bonnes et franches relations entre la Mairie et les ONG - Relations entre la Mairie et les projets franches et bonnes 	
Protection Sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de Centre de Promotion Sociale (CPS) 	<ul style="list-style-type: none"> - Analphabétisme - Manque de formation et 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'institutions de micro-finance - Existence 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance numérique du personnel - Inexistence

Domaine/ activités	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de Centre d'Animation Communautaire pour le Développement Social (CACDS) 	<ul style="list-style-type: none"> - d'information - Individualisme - Insuffisance d'organisation de la lutte contre le trafic des enfants - Pauvreté - Faible fréquentation du CPS 	<ul style="list-style-type: none"> - d'organismes, partenaires et projets (PADRO, PADPPA) - Existence de Fonds de solidarité du Ministère de la Famille, de la Protection Sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - d'infrastructures adéquates pour le CPS et les CACDS - Insuffisance de moyen pour lutter contre le trafic d'enfants.

Source : Extrait du PDC

CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES

Production halieutique

Production de crevettes

Développement des cultures maraîchères

Développement de la culture du riz

Développement du tourisme et de l'hôtellerie

Des fiches du projets de ces différentes filières sont disponibles à la mairie

En ce qui concerne les filières porteuses les 3 tableaux qui vont suivre présentent les résultats d'un atelier tenu à cet effet :

Les 5 filières porteuses

Production halieutique	80% de la population sont des pêcheurs
Production de crevette	Existence de marché d'écoulement, salinité des lacs favorables à la production
Cultures maraîchères	Terres de décrue riches en limon, existence de marché d'écoulement
Riziculture	Existence de bas-fonds à aménager
Tourisme et hôtellerie	Sites touristiques attractifs à valoriser

Source : Travaux en atelier le 02/02/2006 à Ouidah

Filière levier

Production halieutique (pisciculture,)	80% de la population pratiquent la pêche Importante source de revenus Existence de marché d'écoulement Contribue pour plus de 50% à la production nécessaire pour le département de l'Ouémé et du Plateau
--	--

Source : travaux en atelier le 02/02/2006 à Ouidah

Ressources et instruments

Ressources humaines : les organisations paysannes (pêcheurs et mareyeuses), encadreurs techniques, ressources financières, plans d'eau et bas-fonds, sols hydromorphes, sites touristiques attrayants. Instruments : PDC existant, arrêtés interministériels réglementant les pêcheries du Bénin, les équipements de pêche	Ressources endogènes, sollicitation des micro-crédits pour appuyer les ressources endogènes (appui des partenaires)
---	---

Source : Travaux en atelier le 02/02/2006 à Ouidah

CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les Aguégus doivent connaître des lendemains meilleurs en saisissant avec détermination ses atouts et opportunités et en maîtrisant rigoureusement ses contraintes et menaces.

Le tourisme constitue le meilleur atout pour les Aguégus dans la mobilisation et l'accroissement de nos ressources. Ce tourisme ne peut prendre son véritable essor sans le désenclavement de la localité et sans la mise sur pied d'une organisation capable de relancer courageusement le dit secteur.

Pour ce faire, une prise de conscience réelle de toutes les filles et de tous les fils des Aguégus est nécessaire et indispensable.

Un réarmement moral, visant à transformer nos mentalités d'observateurs passifs et désintéressés en de véritables agents de développement déterminés à atteindre un

objectif de mieux être pour chacun et pour tous, en comptant d'abord sur le développement harmonieux de nos ressources endogènes est recommandé.

La diaspora doit prendre nécessairement conscience de ses responsabilités, de son rôle de galvanisateur, de son devoir de patriote pour la promotion d'un développement endogène plus viable et sécurisante pour les activités génératrices de revenus de nos masses laborieuses.

A tout opérateur ou jeune diplômé voulant s'installer et/ou investir dans notre commune, la Mairie vous offre et vous garantit un espace disponible et des facilités pour vos activités.

Alors les Aguégus sortiront merveilleusement de l'ornière du marasme économique et pourront être au rendez-vous des populations heureuses.

CONCLUSIONS GENERALES

La vision consensuelle des Aguégus est de faire de cette commune en 2024, une zone désenclavée et accessible en toute saison, au développement dynamique et équilibré, disposant des sites attrayants avec une économie moderne, sécurisée et basée sur la pêche, l'agriculture, l'élevage, le tourisme et l'artisanat.

Le respect de l'environnement et la bonne gouvernance permettront de garantir à tous un bien-être social durable. C'est à ce seul prix que nous, élus locaux et toute la population des Aguégus, auront mis notre pierre à l'édifice du développement de notre commune.

Enfin, l'économie et les filières ébauchées sont un des vecteurs de ce développement.

Identification de la Commune

Dénomination : La Commune des Aguégus

Adresse de la mairie : BP 1851 Porto-Novo

Tél. : 20-21-20-35 /90- 90-25-47 97-/89-10-32 /21- 33-16-52

Fax :

E-mail : aklejonas@yahoo.fr

Nom et prénom du maire : AKLE Jonas

Tél. : 90-90-25-47 et 97-89-10-32 et domicile 21-33-16-52

Premier Adjoint au maire : DENAKPO Paul

Tél. : 97- 88-70-02 et 90-90-55-03

Deuxième Adjoint au maire ATODJINOU Jacques

Tél. : 90-02-28-40